



AVIS D'ÉLECTION

Montréal, 25 septembre 2025

MISE EN CANDIDATURE

Les postes de quatre (4) administrateur seront en élection en 2025 **pour des mandats de deux (2) ans**. Si ce rôle vous intéresse, merci de nous en faire part en complétant le formulaire de mise en nomination (au bas de cet avis).

IMPLICATION DEMANDÉE :

- La participation active à un minimum de six (6) rencontres du conseil d'administration et à une assemblée générale par année est requise ;
- La participation aux travaux d'au moins un (1) comité relevant du conseil d'administration est fortement recommandée.

Rôle du membre du conseil d'administration

- S'assurer que la mission, les valeurs et la vision de l'organisme se concrétisent dans les pratiques du Taekwondo dans la province ;
- S'assurer de répondre aux besoins des membres et de prendre toute décision dans leur intérêt ;
- Déterminer les orientations et les priorités stratégiques, adopter un plan stratégique ainsi qu'un budget et en effectuer le suivi ;
- Veiller à ce que l'organisme soit géré de façon saine et prudente et qu'il respecte les encadrements en matière de gestion des risques et de conformité ;
- Voir au respect des lignes directrices et des encadrements en matière de gouvernance et veiller au respect du code de conduite et d'éthique.

PROFIL DE CANDIDATURE RECHERCHÉE POUR LES ADMINISTRATEURS :

La description des compétences et expériences présentes et manquantes au sein du conseil d'administration.

- Deux (2) administrateurs, devront répondre à la notion « d'administrateurs indépendant » et une (1) administratrice (femme) parmi les administrateurs à élire,



- Compétences et expérience recherchées dans les domaines suivants :

Gouvernance des OSBL	Génération de revenus
Droit	Comptabilité et gestion financière
Gestion des ressources humaines	Développement organisationnel
Communication	Relation gouvernementale
Santé/bien-être	Développement sportif
Gestion de la diversité	Expérience à titre d'administrateur d'un CA

AUTRES INFORMATIONS :

- Date d'entrée en fonction : fin octobre 2025 (lors de l'assemblée générale annuelle)
- Mandat de deux (2) ans
- Lieu des réunions : À distance et en présentiel

DÉFINITION D'UN ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT :

« ART. 29 ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Afin d'être reconnu comme administrateur indépendant, l'administrateur ne doit pas avoir été élu afin de représenter un dojang ou une association régionale membre de la corporation, il ne doit pas être un administrateur, un gestionnaire ou un membre du personnel d'un dojang ou d'une association régionale membre de la corporation. L'administrateur ne doit pas être un entraîneur ou un officiel. L'administrateur ne doit pas être un athlète participant à des compétitions nationales ou internationales et il ne doit pas être parent d'un athlète ou d'un entraîneur d'une équipe provinciale sous l'autorité de la corporation. »

TRANSMISSION DU FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Vous pouvez transmettre

- votre formulaire de mise en candidature,
- votre CV
- une courte lettre de présentation expliquant vos motivations à siéger comme administrateur ou administratrice
- le résultat de la vérification des antécédents judiciaires et la déclaration d'intérêt

À l'attention du comité d'élection à l'adresse courriel suivante : info@taekwondo-quebec.ca ou envoyer par la poste à :
Maison du Loisir et du Sport, Att Fédération québécoise de taekwondo, 7665 Boul Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7

Tous les formulaires et documents de mise en candidature doivent être reçus au bureau de la FQT, ou par courriel, dix (10) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale soit le jeudi 16 octobre 2025 @ 23h59.



MISE EN NOMINATION

L'élection des membres du conseil d'administration doit être précédée d'une mise en nomination écrite, signée par trois (3) membres et remise dix (10) jours avant la date de l'assemblée générale annuelle des membres, par courriel ou par la poste. De plus, la personne proposée doit confirmer son acceptation à être candidate en signant la mise en nomination.

Doivent être joint au présent formulaire, la déclaration d'intérêts dûment signé par le candidat ainsi que le résultat de la vérification de ses antécédents judiciaires.

Nous soussignés présentons la candidature de :

Au poste d'administrateur au C.A. de la FQT lors de l'A.G.A. 2025.

En ce ____ jour du mois de _____ de l'An de grâce _____.

_____	_____	_____
<i>Nom en caractère d'imprimerie</i>	<i>Signature</i>	<i>No de Membre</i>

_____	_____	_____
<i>Nom en caractère d'imprimerie</i>	<i>Signature</i>	<i>No de Membre</i>

_____	_____	_____
<i>Nom en caractère d'imprimerie</i>	<i>Signature</i>	<i>No de Membre</i>

J'accepte le dépôt de ma candidature pour le poste d'administrateur :

_____	_____	_____
<i>Nom en caractère d'imprimerie</i>	<i>Signature</i>	<i>No de Membre</i>